

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la loi du 30 août 2022 sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP

Adresse: Rue du Village 10

Commune: Montpreveyres

Parcelle(s) N°: 27

Enquête publique ouverte du 14 octobre 2025 au 13 novembre 2025

OBJET(S) CONCERNE(S)

• 1 prunier

DEMANDE

☑ Abattage

MOTIFS

☑ Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés

PLANTATIONS COMPENSATOIRES

• Arborisation compensatoire d'un prunier

Le dossier est consultable au bureau de l'administration communale et sur le site communal www.montpreveyes.ch







